

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1435/SG/FP portant réintégration dans le cadre territorial de la Santé publique d'un agent d'hospitalisation.

n° 72-1435/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Mme Aïcha Hassan Moussa, épouse Hassan Guirreh Waberi, aide-matrone O.S. 1, 4e échelon, indice 230, est réintégrée dans son emploi d'agent d'hospitalisation du cadre territorial de la Santé publique, pour compter du 1er août 1972, et nommée agent d'hôspitalisation de 3e élasse, 2e échelon, avec une ancienneté conservée d'un an 22 jours. (226/CT)